



Non à la suppression des Assistantes administratives en CUI Pour le réemploi de tous les CUI Pour leur transformation en postes statutaires de la Fonction publique !

Le SNUDI-FO 94, le SNUipp-FSU 94, la CGT Educ'action 94 et Sud Education 94 dénoncent la suppression massive de contrats aidés qui vient d'être décidée par le gouvernement : 166 000 dont 20 000 dans l'Education Nationale.

Dans notre département, lors du groupe de travail CAPD du 28 août, la représentante de la DASEN, a annoncé qu'aucun contrat d'assistant de direction d'école en CUI ne serait reconduit !

INACCEPTABLE ! POUR LES CUI !

Cela signifie que des centaines de salariés, déjà précaires, vont se retrouver au chômage du jour au lendemain sans aucune perspective professionnelle ! En effet, AUCUN contrat d'aide administrative en CUI ne serait prolongé à la date anniversaire de signature du contrat !

Nombre d'entre eux sont des personnels de 50 ans ou reconnus travailleurs handicapés qui pouvaient aller jusqu'à 5 ans de contrat, voire de plus de 58 ans qui pouvaient être employés jusqu'à leur retraite. Tous vont se retrouver au chômage, souvent sans avoir reçus aucune formation.

INACCEPTABLE POUR LES DIRECTEURS ET LES ECOLES !

Alors que pour toutes les directions d'écoles les tâches s'alourdissent chaque jour : PPMS, Base élèves, projets d'écoles, livrets numériques, demandes concernant l'APC, évaluations CP... Des dizaines d'entre eux seront privés de leur aide administrative ! On voit bien ici la réalité de la simplification des tâches.

De plus, les Assistantes administratives accompagnent aussi des sorties, assurent une présence en direction des parents... C'est tout le fonctionnement des écoles qui est mis à mal !

Le SNUDI-FO 94, le SNUipp-FSU 94, la CGT Educ'action 94 et Sud Education 94 dénoncent fermement ces suppressions, exigent le maintien et le retour de ces personnels sur leur emploi. Conscients du caractère précaire de ces contrats, nous considérons que la seule évolution positive pour ces salariés est la transformation des contrats aidés en emplois statutaires de la fonction Publique et non leur suppression.

Le SNUDI-FO 94, le SNUipp-FSU 94, la CGT Educ'action 94 et Sud Education 94 rappellent leurs revendications

- **Un vrai salaire, un vrai statut pour les CUI, pour les AVS-i et les AVS-co !**
- **Le maintien et le renouvellement de tous les postes en contrat aidé dans les écoles ; aucun licenciement !**
- **La transformation de ces contrats en emplois statutaires de la Fonction Publique**

Face à ces annonces gouvernementales désastreuses pour les écoles amputées des moyens indispensables à leur bon fonctionnement, Le SNUDI-FO 94, le SNUipp-FSU 94, la CGT Educ'action 94 et Sud Education 94 appellent toutes les écoles à prendre position pour le maintien de tous les assistants de direction en CUI et à engager la mobilisation dans leur école pour le maintien de leur aide administrative (motion, pétitions avec les parents...)

Sur la base de ces revendications, Le SNUDI-FO 94, le SNUipp-FSU 94, la CGT Educ'action 94 et Sud Education 94 organisent

**Une Assemblée Départementale ouverte à toutes et tous (CUI, Directeurs, adjoints...)
le mercredi 27 septembre de 9H à 12H (sous la forme d'une RIS)
à la maison des syndicats à Créteil
et les invitent à y participer massivement.**